



ISOLATION

2024

Souriez, vous rénovez.

www.avenirhome.fr

AVENIR HOME

INDUSTRY

À propos de nous

La société Avenir Home Industry est une société Française située en région lyonnaise. Nous sommes spécialisés dans la conception et la fabrication de solutions énergétiques propres et destinées aux particuliers comme aux professionnels. Notre cellule R&D et notre bureau d'études ont pour mission d'optimiser l'efficacité énergétique des bâtiments professionnels.

NOS DOMAINES D'ACTIVITÉ



COPROPRIÉTÉS



SANTÉ



COLLECTIVITÉS



BAILLEURS SOCIAUX

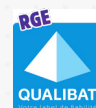


PARTICULIERS



INDUSTRIES

NOS QUALIFICATIONS ET NOS PARTENAIRES :



QU'ES-CE QUE LES CEE ?

Créés en 2006 et introduits par la loi POPE du 13 juillet 2005, les Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) ont été mis en place et imposés par les pouvoirs publics afin d'encourager les fournisseurs et les consommateurs (professionnels et particuliers) dans les économies d'énergies. Pour cela, les fournisseurs peuvent octroyer une prime énergie visant à financer des travaux de rénovation énergétique ou d'isolation.

Déroulé de la prestation



L'ISOLATION ET SES AVANTAGES

L'isolation dans un bâtiment est une composante essentielle pour assurer l'efficacité énergétique, le confort et la durabilité. Choisir les bonnes méthodes et matériaux d'isolation adaptés aux besoins spécifiques du bâtiment est crucial pour maximiser les avantages et assurer un environnement intérieur confortable et économe en énergie.



RÉDUCTION DES COÛTS ÉNERGÉTIQUES

En choisissant les travaux d'isolation, vous optez pour de nombreuses économies énergétiques.



INSCRIPTION DANS UNE DÉMARCHE ÉCOLOGIQUE

Vous choisissez de minimiser vos consommations mais également vous réduisez l'émission du gaz à effet de serre.



AMÉLIORATION DU CONFORT

Grâce à nos procédés, la chaleur au sein des logements/locaux est préservée. Le confort thermique intérieur sera retrouvé.



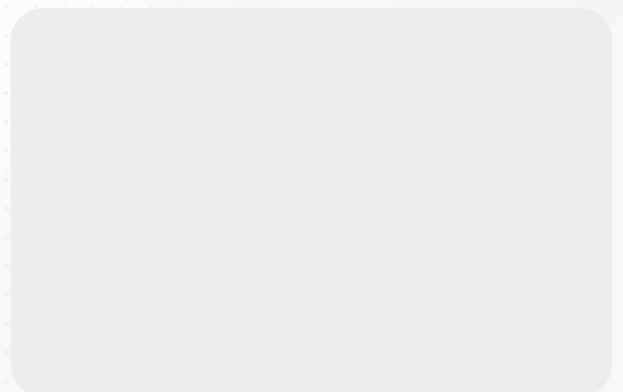
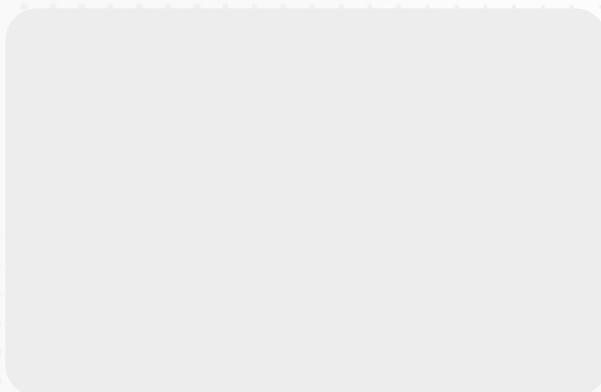
CONFORMITÉ DES ÉQUIPEMENTS AUX NORMES

Fiables, sécurisés et de bonne qualité, tous nos matériaux respectent les exigences environnementales en vigueur dans leur domaine respectif.



VALORISATION DU PARC IMMOBILIER

Vos bâtiments ainsi que vos locaux gagneront en valeur ajoutée grâce aux nombreux procédés de rénovation énergétique proposés par nos services.



TRAVAUX 100% ÉLIGIBLE CEE

TERTIAIRE

COLLECTIVITÉS	SANTÉ	BUREAUX COMMERCE	HÔTEL RESTAURATION
CALORIFUGEAGE	CALORIFUGEAGE	CALORIFUGEAGE	CALORIFUGEAGE
DESTRATIFICATEUR	POINT SINGULIER	ÉQUILIBRAGE	POINT SINGULIER
ÉQUILIBRAGE	ISOLATION DES COMBLES		ÉQUILIBRAGE
	ISOLATION PLANCHERS BAS		
	ÉQUILIBRAGE		

RÉSIDENTIEL

SYNDIC DE COPROPRIÉTÉ	BAILLEURS SOCIAUX
CALORIFUGEAGE	CALORIFUGEAGE
POINT SINGULIER	POINT SINGULIER
ÉQUILIBRAGE	ÉQUILIBRAGE

ZONES CLIMATIQUES

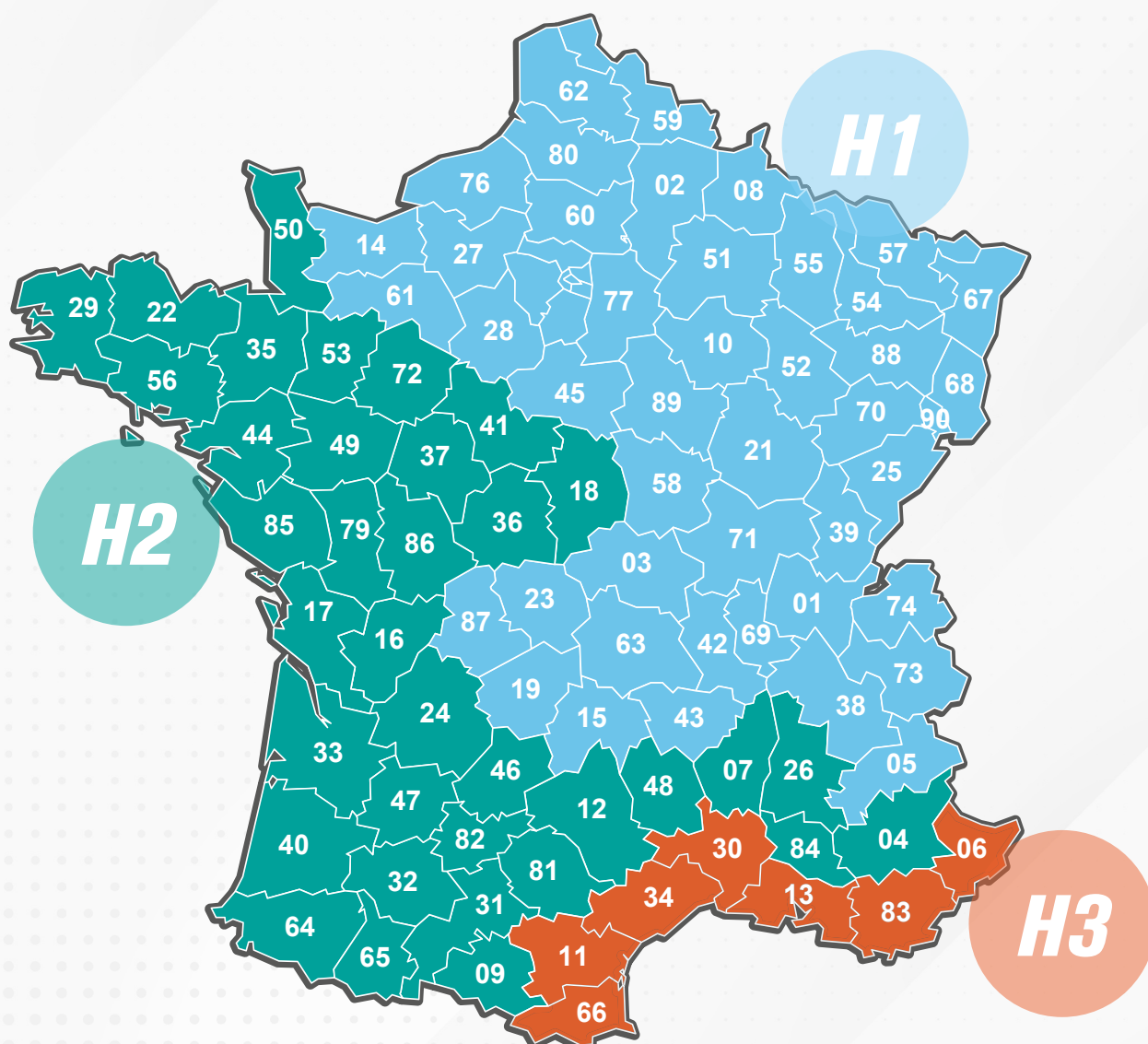
La distribution des zones climatiques repose sur les températures hivernales et estivales observées dans les diverses régions de la France. Voici une carte représentant les zones thermiques des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) en France :

H1 : Zone la plus froide

H2 : Zone tempérée

H3 : Zone la plus chaude

Ces caractéristiques climatiques territoriales sont prises en considération lors du calcul des primes liées au dispositif CEE, car les besoins énergétiques peuvent varier d'une zone à l'autre en fonction du climat.



FICHES TECHNIQUES

FICHE TECHNIQUE CALORIFUGEAGE

RÉSIDENTIEL : BAR-TH-160

- Syndic de copropriété
- Bailleurs sociaux

TERTIAIRE : BAT-TH-146

- Collectivité
 - École
 - Hôtellerie
- Etablissement de santé
(EHPAD, maison de retraite médicalisée, hôpitaux...)

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ :

Chauffage collectif au gaz ou au fioul
Remplacement d'installation de la chaufferie effectué avant le 01.01.2018

ZONE GÉOGRAPHIQUE :

H1 > H2 > H3

FICHE TECHNIQUE POINTS SINGULIERS

RÉSIDENTIEL : BAR-TH-161

- Syndic de copropriété
- Bailleurs sociaux

TERTIAIRE : BAT-TH-155

- Hôtellerie (grosse chaufferie)
- Etablissement de santé
(EHPAD, maison de retraite médicalisée, hôpitaux...)

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ :

Chauffage collectif gaz ou fioul
Bâtiment de + de 2 ans

ZONE GÉOGRAPHIQUE :

H1 > H2 > H3

FICHES TECHNIQUES

FICHE TECHNIQUE ISOLATION DES COMBLES

RÉSIDENTIEL : BAR-EN-101

- Établissement de Santé (EHPAD, maison de retraite médicalisée, hôpitaux...)

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ :

Bâtiment de + de 2 ans

ZONE GÉOGRAPHIQUE :

$H1 > H2 > H3$

FICHE TECHNIQUE ISOLATION DES PLANCHERS BAS

RÉSIDENTIEL : BAR-EN-103

- Établissement de Santé (EHPAD, maison de retraite médicalisée, hôpitaux...)

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ :

Bâtiment de + de 2 ans

ZONE GÉOGRAPHIQUE :

$H1 > H2 > H3$

LE CALORIFUGEAGE

Le **calorifugeage** est une technique d'isolation qui consiste à **envelopper les tuyaux et les canalisations** des différentes installations produisant de la chaleur ou de l'eau chaude sanitaire d'un matériau isolant afin d'éviter **les déperditions de chaleur**. L'acheminement de l'eau vers les émetteurs de chauffage peut faire perdre **jusqu'à 20%** des calories de l'eau chaude en raison de la longueur, d'un manque d'isolation ou d'entretien de ces tuyauteries . C'est également une solution privilégiée pour **limiter** les perturbations externes comme le gel, le givre ou la condensation. Ces déperditions impliquent une forcément **une augmentation de votre consommation d'énergie** pour compenser, et donc une hausse de **vos dépenses énergétiques**. L'isolation thermique **réduit** ou dans le meilleur des cas, **élimine** les pertes de chaleur du réseau de canalisations, réduisant ainsi la consommation d'énergie et donc, les dépenses. Réaliser un calorifugeage représente donc un investissement sur le long terme, d'autant plus que son installation est peu onéreuse. **Il est possible de réaliser jusqu'à 10% d'économies d'énergie par an.**



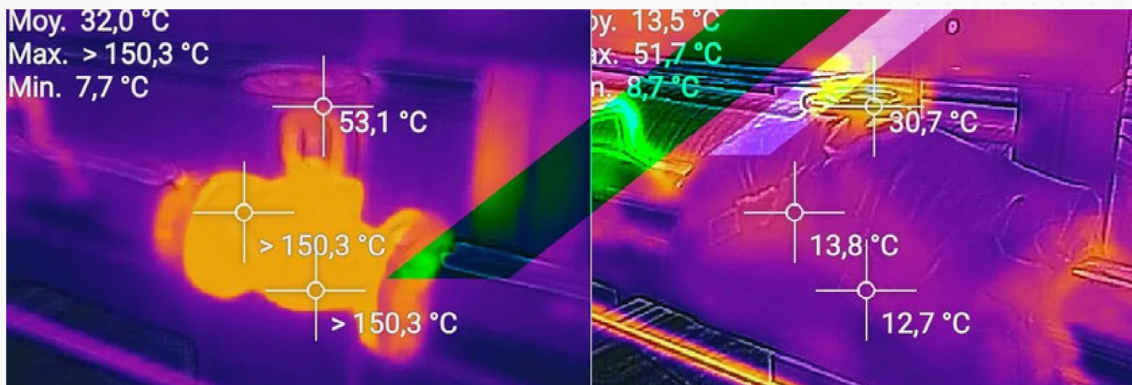
A savoir : Le chantier **ne vient pas perturber l'activité du bâtiment**. En effet, les principaux travaux se déroulent dans la chaufferie et les parties communes du bâtiment. Les travaux comprennent la dépose de l'ancien calorifuge mais également l'évacuation des déchets et la mise en place du nouvel isolant.



LES POINTS SINGULIERS

Un point singulier est un **emplacement ou un composant du système de chauffage** où des phénomènes particuliers peuvent se produire. Ces points peuvent être des sources de **pertes thermiques** et génèrent des fuites de chaleur importantes. Ainsi, la pose de matelas ou housses isolantes au niveau de ces points singuliers, permet de **réduire les déperditions énergétiques**. Le matelas isolant recouvrant le point singulier est constitué d'un rembourrage en **laine minérale** qui répond à la norme NF EN 14303 (isolant reconnu pour ses performances thermiques, son étanchéité et sa souplesse) et d'un système de fermeture intégré. Le rendu final est propre et épuré. Les matelas isolants sont démontables et sont donc parfaitement adaptés en cas d'interventions de maintenance ou réparation.

DIFFÉRENCE DE TEMPÉRATURE AVANT | APRÈS



Un **point singulier** peut être :
une vanne, un robinet, un réducteur,
un clapet, un filtre, un séparateur, un
compteur, un détendeur, une manchette,
un purgeur, une pompe ou un échangeur
à plaque.

VOS AVANTAGES

- 1 Suppression des fuites de calories et maintenir une température homogène dans le réseau.
- 2 Réduction des coûts énergétiques, plus d'économie.
- 3 Facilement réalisable, l'isolation des points singuliers n'engendrent aucun travaux, aucun débris, les parties communes restent propres.
- 4 Protéger les futurs intervenants dans vos locaux, nous minimisons les points brûlant, réduit le risque d'accidents.



HOUSSES ISOLANTES



LE PLANCHER BAS

Le **plancher bas** désigne le sol d'un bâtiment sous lequel il n'y a plus d'autres niveaux et qui se trouve au-dessus de locaux non chauffés comme une cave ou un vide sanitaire. Les planchers bas représentent **7% à 10% des pertes de chaleur** d'un bâtiment construit avant 1974. L'isolation des planchers bas consiste à installer une **couche d'isolant thermique** sous le plancher pour réduire les pertes de chaleur par conduction à travers le sol. En plus de **réduire les coûts** de chauffage, l'isolation des planchers bas peut également **améliorer le confort thermique et acoustique** du bâtiment en réduisant la transmission de bruit et en empêchant l'humidité et la condensation de se former dans les espaces de vie.



L'ISOLATION DES COMBLES

L'**isolation des combles perdus** est une méthode essentielle pour améliorer l'efficacité énergétique d'une maison. Les combles sont souvent la source de déperditions de chaleur importantes, et une isolation adéquate peut significativement **réduire les coûts** de chauffage et améliorer le confort thermique du bâtiment. L'isolation des combles permet des économies d'énergie en réduisant les pertes de chaleur (jusqu'à 30%), améliore le confort en maintenant la température intérieure stable, réduit l'empreinte carbone et valorise votre bâtiment.

ISOLATION PAR SOUFFLAGE

L'isolation par soufflage (ou en vrac) consiste à souffler des flocons d'isolant (laine de verre, laine de roche, ou ouate de cellulose) sur le plancher des combles. Elle est rapide à mettre en œuvre et efficace pour les combles difficiles d'accès. C'est une méthode idéale pour les combles difficiles d'accès.



Continuité optimale de l'isolation



Réduit les ponts thermiques

ISOLATION EN ROULEAUX

Des rouleaux d'isolant en laine de verre sont posés directement sur le plancher des combles (plancher léger ou dalle en béton). L'isolation en rouleaux permet d'obtenir, en monocouche et simultanément, une isolation des combles ayant une performance thermique mais aussi acoustique élevée.



Continuité optimale de l'isolation



Réduit les ponts thermiques

EXEMPLES D'ISOLATION DES COMBLES

Les combles sont une zone de **déperdition de chaleur importante**. En effet, **l'air chaud plus léger que l'air froid** remonte vers le plafond. Par conséquent, l'isolation des combles de vos bâtiment vous permettra **d'homogénéiser la température en été comme en hiver**. Cette intervention permettra une isolation et un confort optimal au sein de vos bâtiments.



LES ORGANES D'ÉQUILIBRAGE

Il n'est pas rare de constater dans un immeuble avec **un chauffage collectif**, que certains logements ne sont pas chauffés suffisamment, tandis que d'autres occupants ouvrent leurs fenêtres car il fait trop chaud dans leur logement. Cela est simplement dû à un « **déséquilibre des réseaux hydrauliques de chauffage** ». L'équilibrage du circuit de chauffage à eau chaude est une opération souvent négligée. Elle est pourtant essentielle au bon fonctionnement d'une installation pour obtenir un confort optimal et les températures ambiantes souhaitées.

L'équilibrage consiste à assurer **une bonne répartition des débits** entre les locaux alimentés par un même circuit de chauffage. Pour ce faire, l'écart de température de retour entre le logement le plus chauffé et le moins chauffé d'un même bâtiment doit être strictement inférieur à 2°C. Un bon équilibre du circuit de chauffe **réduit les bruits de tuyauterie et diminue les consommations énergétiques** de l'ordre de 15 % à 20 %.

MÉTHODE TYPE RÉGIS (TA)

Cette méthode implique le calcul et l'ajustement des débits de fluide. Elle requiert la présence de robinetteries dites «volumétriques», statiques ou dynamiques, capables de mesurer les débits. Dans le cas des installations déjà existantes, déterminer les débits à ajuster nécessite des relevés pour estimer les pertes correspondant à chaque section du système de chauffage à traiter. Cela implique d'abord de calculer les pertes pour chaque type de pièce, notamment celles situées sous terrasse, contre le pignon, dans les cages d'escalier, etc. Ensuite, dans la plupart des cas, où il n'y a pas de plan de distribution disponible, il est nécessaire d'affecter correctement les débits à chaque robinet à ajuster, ce qui peut être une tâche délicate.

MÉTHODE TEMPÉRATURE DE RETOUR

C'est la seule méthode possible si les vannes ne sont pas présentes dans le réseau hydraulique. Cette approche peut prendre plus de temps en raison de l'inertie de la circulation de l'eau, mais elle offre d'excellents résultats. Cette méthode est par ailleurs la seule à permettre la prise en compte des chutes de température de l'eau en cours de distribution dues aux pertes de chaleur des canalisations, plus ou moins bien calorifugées sur les anciennes distributions.



NOS RÉFÉRENCES

- 
- 01200 - ADAPEI 01 Foyer Les Florales
01250 - ADAPEI 01 IME Georges Loiseau
01370 - ADAPEI 01 Foyer de Treffort
01442 - ADAPEI 01 Essat le Pennesuy
01510 - ADAPEI 01 FAM Sous la Roche
01630 - FAM Près la Tour
01800 - Centre Hospitalier Meximieux
01960 - IME Le Prelion
02400 - MAS Roger Barbieri Château de Coyolles
02400 - IME Château Thierry
03000 - A.B.A.C.A - Les Magnolias
04400 - Hôtel Auberge du Pra Loup
05120 - Maison de retraite Villa Montbrison
05600 - Maison de retraite Augustin Guillaume
06670 - SSR Les Lauriers Roses
09210 - Résidence Le Parc
10800 - VIVEST Saint Julien
11000 - SDIS 11 - Carcassonne
11000 - PEP 11 Siège Associatif et Maison d'enfants à Caractère Social
11000 - PEP 11 CIS Lamourelle
11100 - PEP 11 MECS de Narbonne
11100 - SDIS 11 - Narbonne
11130 - SDIS 11 - Sigeau
11150 - SDIS 11 - Bram
11200 - SDIS 11 - Lezignan
11200 - PEP 11 MECS de Lézignan
11300 - SDIS 11 - Limoux
11400 - SDIS 11 - Castelnaudray
11500 - SDIS 11 - Quillan
11700 - SDIS 11 - Puichéric
12490 - Maison de retraite Denis Afre
13008 - Intesa Immobilier - Résidence Altitude 100
13013 - Intesa Immobilier - Le Massif des Roses
30900 - SCE Départemental Incendie et Secours 30
31190 - Centre associatif Ecole de Musique
31190 - SAC A Malice Bibliothèque
31190 - Mairie
31190 - GS Chanfreau
31190 - Gymnase Abbal
31190 - GS Helle
31210 - Résidence l'Horizon
31260 - EHPAD Les Joncquilles
31560 - Résidence La Thesauque
31860 - Résidence Tranquillité
32000 - SDIS 32 - Auch
32000 - SDIS 32 - DDSIS Auch
33510 - PEP 33
40370 - EHPAD Résidence de MAA
43210 - EHPAD Saint Vincent
43300 - Centre Hospitalier Langeac
51100 - Hôtel Europe
51170 - Communauté Notre Dame d'Igny
54000 - VIVEST Nancy
54300 - PEP LOR'EST - CMPP Luneville
54600 - VIVEST Villers les Nancy
57000 - ETAP HABITAT - Résidence Les Saules-Foyer Jeunes travailleurs
57000 - PEP LOR'EST - CMPP Metz
57000 - VIVEST Metz
57070 - Sermaco Immo Strasbourg
57070 - ETAP HABITAT - Foyer Mozart
57070 - ETAP HABITAT - Résidence Pilâtre de Rozier-Foyer
57070 - ETAP HABITAT Foyer Mozart
57070 - ETAP HABITAT - Résidence Béthanie
57200 - Sermaco Immo - Zodiaque
57200 - Sermaco Immo - Square Wilson
57200 - Sermaco Immo - Blies
57220 - VIVEST Boulay
57290 - VIVEST Fameck
57380 - VIVEST Faulquemont
57450 - VIVEST Farebersviller
57591 - VIVEST Rombas
57950 - ETAP HABITAT - Résidence Le Tardillon-Foyer Jeunes travailleurs
57970 - VIVEST Yutz
60890 - ESAT Marolles
65170 - Société Thermale de Saint Lary Soulan
67000 - Immo Marne - Platanes
67000 - Immo Marne - Marne
67000 - Immo Marne - Gerhardt
67000 - Immo Marne - Rhinau
67000 - Immo Marne - Poincare
67000 - Immo Marne - 83 Anvers
67000 - Immo Marne - Kuttolsheim
67640 - Immo Marne - Bourg
67970 - Sermaco Immo - Herbitzheim
69100 - Association Popinns Résidence Totem
69210 - MFR L'Abresle le Palma
69700 - Salle des Varennes
69700 - Marie de Chassagny
69700 - Mairie | Salle Van Gogh | Poste
69700 - Foyer Rural d'Animation
69700 - Ecole
69700 - Halle Sportive
69700 - Salle Association | Bibliothèque | Salles techniques
69700 - Bâtiment multifonction
75011 - Aide et Action
77310 - PAMI - EHPAD Grand Pavois
77640 - Résidence La Houssaye
81130 - Commune Cagnac Les Mines - Ecole primaire
81500 - Communauté des Filles de Jésus
82500 - EHPAD Public Beaumont de Lomagne
82500 - Maison de retraite Beaumont de Lomagne
83000 - SCE Départemental Incendie et Secours 83 Toulon Centre
83200 - SCE Départemental Incendie et Secours 83 Toulon
83210 - SCE Départemental Incendie et Secours 83 Solles Pont
83210 - SCE Départemental Incendie et Secours 83 Six Fours Les Plages
83270 - SCE Départemental Incendie et Secours 83 Saint Cyr sur Mer
83600 - SCE Départemental Incendie et Secours 83 Frejus
83700 - SCE Départemental Incendie et Secours 83 Saint Raphael
94000 - Groupe ABCD - La Cristolienne
94100 - Groupe ABCD - Résidence de l'Abbaye
94240 - Groupe ABCD - Résidence de Pierre Tabanou
94370 - Groupe ABCD - Maison de retraite Cité Verte
94380 - Groupe ABCD - Bord de Marne



Contacts

site web : www.avenirhome.fr

mail : contact@avenirhome.fr

N° Vert : 0 805 952 510

Souriez, vous rénovez.